

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



## Déclaration de Maladie

N° P19- 060360

ND: 40409

- Maladie  Dentaire  Optique  Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2318 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Harouch Amin

Date de naissance : 21/07/1966

Adresse : Lot A Hadamoune Bul N°12 J.M.R.

N°5 ouffa CASA

Tél : 0661871375 Total des frais engagés : 580,50 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur Abdellah SAMI**  
Professeur de Neurochirurgie  
4, rue des hôpitaux (face aux urgences  
bn Rochd Horizgo) - Casablanca  
Tél : 05 22 22 22 42

Date de consultation : 30/06/2020

Nom et prénom du malade : Harouch Amin Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Secteur privé

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

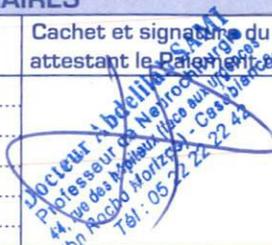
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 17/09/20 Le : / /

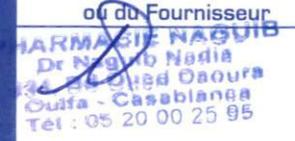
Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/06/2020			300,00	 <p>Docteur Abdelhak Moutoua Professeur de Neurologie 44, Rue des Nations Unies au Maroc Bordj Boujeur - Casablanca Tél : 05 22 22 22 44</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 24, Rue des Nations Unies au Maroc Guifa - Casablanca Tel : 05 20 00 25 95</p>	30/06/2020	280,50

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

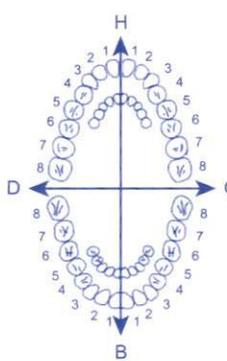
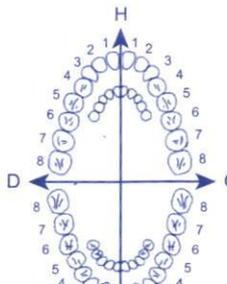
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>														
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>														
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>.25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		.25533412	21433552	00000000	00000000	D		00000000	00000000	35533411	11433553	B		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>	
	H																	
	.25533412	21433552																
	00000000	00000000																
D																		
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>															
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>															

**SYNTHEMEDIC**  
 22 rue zoubair bnou al aouam roches  
 noires casablanca  
**INEXIUM**  
 20 mg Cpr GR  
 Boite 14  
 640750MP/21ARQ P.P.V : 82,10 DH  
 118001 020591

**Dr. Sami**

Neurochirurgie  
 de Casablanca  
 du Verveau  
 Artérielle



LOT: 190407  
 DLUD: 11/2022  
 87,00DH

PPV

LOT

PER

28,80



Diplômé de la Faculté de Médecine  
 de la Bretagne Occidentale - France

حاصل على شهادة جراحة الدماغ  
 والأعصاب ببريطانيا الغربية بفرنسا

Casablanca, le

30.6.2020

الدار البيضاء، في

(S)

Dr. Sami  
 Docteur Abdelilah SAMI  
 Professeur de Neurochirurgie  
 44, rue des hôpitaux (face aux Urgences  
 Ibn Rochd - Morizgo) - Casablanca  
 Tél.: 05 22 22 22 42

HAROUCH. Aumicho

99,00

1 - Repasidum. 1 - 0 - 0

(S)

28,80

2 - Vit am evrat fort 1 - 0 - 0

56,60

3 - Stufunose 0 - 0 - 0

LOT : 19E001  
 PER : 07/2023

STILNOX 10MG  
 CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



6 118000 061465

82,10

4 - Imosidum 0 - 0 - 0

14,00

5 - Dofiprime 1000's 1 - 1 - 1

(S)

280,50

Dr. Sami  
 Docteur Abdelilah SAMI  
 Professeur de Neurochirurgie  
 44, rue des hôpitaux (face aux Urgences  
 Ibn Rochd - Morizgo) - Casablanca  
 Tél.: 05 22 22 22 42

(S)

PHARMACIE NAGUIB  
 Dr Naguib Nadia  
 334, Boulevard Daoura  
 Quifa - Casablanca  
 Tél : 05 20 50 25 95